

Formation de marionnettiste 2020-21

Le Théâtre aux mains nues est un organisme de formation déclaré sous le n°11 75 34438 75 auprès de la Préfecture de Paris. *Cette déclaration ne vaut pas agrément.*

Volume horaire de la formation

500h, à raison de 26h/semaine

Tarif

5250 +50 € de frais d'inscription
Tarif horaire : 10,54€/h

Possibilité de paiement mensuel

Prise en charge par des fonds publics ou mutualisés :

Le Théâtre aux Mains Nues répond aux exigences de qualité du référentiel national et s'est vu décerner la certification QUALIOPi pour ses actions de formation. Les candidats aux formations professionnelles peuvent ainsi être assurés de notre professionnalisme et prétendre à une prise en charge financière.

Le Théâtre aux Mains Nues est référencé sur le catalogue de l'Afdas, opérateur de compétences pour les professionnels du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel, de la presse écrite, des agences de presse, de l'édition, de la publicité, de la distribution directe et des loisirs et fonds de formation des artistes-auteurs

Les formations du théâtre aux mains nues sont désormais certifiantes, et sont donc éligibles au CPF (compte personnel de formation).

Nous vous invitons à vous renseigner sur vos possibilités de financement et les délais de dépôt des dossiers auprès :

- de votre CPF
- de votre employeur ou de votre OPCO
- de l'Afdas et de Audiens (fonds social) si vous êtes professionnel du spectacle
- de Pôle emploi si vous êtes demandeur d'emploi
- des Missions locales si vous êtes jeune
- de votre Région

ou d'un conseiller en évolution professionnelle (1 consultation gratuite)

Théâtre aux mains nues

Direction artistique : Pierre Blaise

Accès : 45 rue du Clos, 75020 Paris

Adresse de correspondance : 7, square des Cardeurs, 75020 Paris

01 43 72 19 79 / formation@theatre-aux-mains-nues.fr

www.theatre-aux-mains-nues.fr

Bourses :

- L'Unima (Union internationale de la marionnette) attribue chaque année des bourses permettant à des étudiants de voyager pour se former en marionnette.
<https://www.unima.org/fr/commission/formation-professionnelle>
- La Fondation de la 2^{ème} Chance pour des projets, soit de formation qualifiante, soit de création/reprise d'entreprise dans une logique de réinsertion professionnelle (18 à 62 ans)
<https://www.deuxiemechance.org/etre-aide>
- Le site de la Fondation de France recense des organismes susceptibles d'attribuer des bourses d'étude / prêts / prix aux jeunes ou aux moins jeunes.
<https://www.fondationdefrance.org/fr/guide-des-bourses>
- Fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour les moins de 30 ans qui ont une vocation :
<http://www.fondationvocation.org/>
- Fondation de la banque populaire pour l'artisanat d'art :
<https://www.fondationbanquepopulaire.fr/nos-laureats/devenir-laureat/>

Renseignement, devis, dossier :

Mathilde Bauer, chargée des formations

09 72 65 29 49 – formation@theatre-aux-mains-nues.fr